

**COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de MOUEN
DU LUNDI 3 NOVEMBRE 2014**

Convocation du 30 octobre 2014

L'an deux mille quatorze et le 3 novembre, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme FARCY Annick, Maire.

Présents : Mme LECELLIER Sophie, M. TOURGIS Lionel, M. LOYANT Jean-Marie (adjoints).
Mme ALMIRE Corinne, M. LEREVEREND Benoit, M. AUDOUX Jérôme, Mme LEROYER Sandrine, M. GOUET Jérôme, M. PIGEON Michaël, Mme. MOREAUX Sophie, Mme DUPORT Delphine, Mme SOREL Audrey, M. DUVAL Benjamin

Absente excusée : Mme MARIE ROSALIE Christelle pouvoir à M. GOUET Jérôme

M. LOYANT Jean-Marie est nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 7 octobre 2014 a été adopté et approuvé à l'unanimité des membres présents.

COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE

Urbanisme :

- permis de construire : 4
- certificat d'urbanisme : 1
- déclaration d'intention d'aliéner : 1

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

Une rencontre avec les représentants de Caen La Mer est prévue en mairie le 19 novembre pour une optimisation de l'éclairage dans les zones d'activités.

QUESTIONS COMMUNALES

► Droit de préemption urbain de terrains situés rue de l'Eglise :

Ce projet a fait l'objet de 2 réunions de la commission d'urbanisme.

Madame le Maire donne lecture du projet de délibération adressé à tous les membres du conseil municipal avec l'annexe. Après discussions, 2 élus ne souhaitent pas que des parkings figurent sur le projet présenté et par conséquent préfèrent s'abstenir.

La délibération de préempter sur ces 2 terrains est adoptée par : 12 voix pour – 3 abstentions.

INFORMATIONS - QUESTIONS DIVERSES

- ▶ Engagement pour des travaux de modification du terre-plein central route de Bretagne afin de faciliter l'accès à une nouvelle habitation ;
- ▶ Remise en état des installations électriques effectuée dans différents bâtiments communaux suite au contrôle de SOCOTEC : atelier, école, restaurant scolaire, salle polyvalente, gymnase, mairie (marché) ;
- ▶ Remise en état de 6 poteaux incendie par la SAUR (route de Bretagne, rue St Malo, rue du 23 rd Hussars, chemin des Carrières ;
- ▶ Remplacement de 4 foyers lumineux défectueux par le SDEC (Chemin du Vallon, rue du Major Henri Legrand, Chemin du Vivier) ;
- ▶ Dépannage de la cloche de l'église ;
- ▶ Elagage du cèdre de la cour de l'école maternelle.

Ces différents travaux représentent une dépense de fonctionnement de plus de 12 000 €

- ▶ Devis pour remplacement des robinets sur les lavabos des écoles maternelle et élémentaire : coût 1 696,50 €.

Etant donné la somme importante, Madame le Maire propose de ne remplacer que ceux des toilettes garçons élémentaire et filles maternelle pour 522,00 €. Après discussion et vote 6 pour – 9 contre, il est décidé de ne pas installer ces robinets.

- ▶ Clôture entre les 2 cours des écoles : demande de renseignements complémentaires aux entreprises sur la réalisation des travaux envisagés.

- ▶ Révision du PLU : subvention accordée par le Conseil Général.

- ▶ Circulation rue Pierre Castel : il est décidé de laisser la priorité à droite à la sortie des différents lotissements, le promoteur se charge de la mise en place des panneaux de circulation rappelant cette priorité.

- ▶ ATSEM : Sur 51 réponses, seules 3 candidates possèdent le diplôme.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

- ▶ Conseil d'école du 17 octobre dernier : Madame Lecellier fait un résumé des différents sujets abordés. A noter que les comptes rendus de ces réunions sont mis en ligne sur le site de l'école.
- ▶ Journal le Kiosque : parution avant Noël - avis aux retardataires pour les derniers articles.
- ▶ Bibliothèque municipale : Présentation d'un projet de spectacle des contes en relation avec la BDP au mois de juin prochain. Accord du conseil et financement sur le budget 2015. Le choix définitif sera fait avec notre bibliothécaire.

Madame le Maire déclare la session close. La Séance est levée à 23 heures 45 minutes